COMMUNE : AUSSAC-VADALLE - Lieu-dit : Ravaud

CRITÈRE 1	CRITÈRE 2	CRITÈRE 3	CRITÈRE 4	CRITÈRE 5	CRITÈRE 6
NOMBRE DE LOGEMENTS EXISTANTS > 30 logements	DISTANCE PAR RAPPORT AUX ÉQUIPEMENTS ET SERVICES	RISQUES ET NUISANCES Absence de risque et/ou nuisance	ENVIRONNEMENT Situé totalement dans un espace naturel participant à la trame verte et bleue ou à l'intérieur d'un captage Grenelle	ASSAINISSEMENT Aptitude des sols adaptée pour un assainissement non collectif	DÉFENSE INCENDIE Conforme
POINT(S) ATTRIBUÉ(S)	POINT(S) ATTRIBUÉ(S)	POINT(S) ATTRIBUÉ(S)	POINT(S) ATTRIBUÉ(S)	POINT(S) ATTRIBUÉ(S)	POINT(S) ATTRIBUÉ(S)
2	**1**	**2**	**0**	**1**	**2**

RÉSULTAT / PROPOSITION DE CLASSEMENT

8

Retenu pour un classement en zone Urbaine

Forte sensibilité environnementale

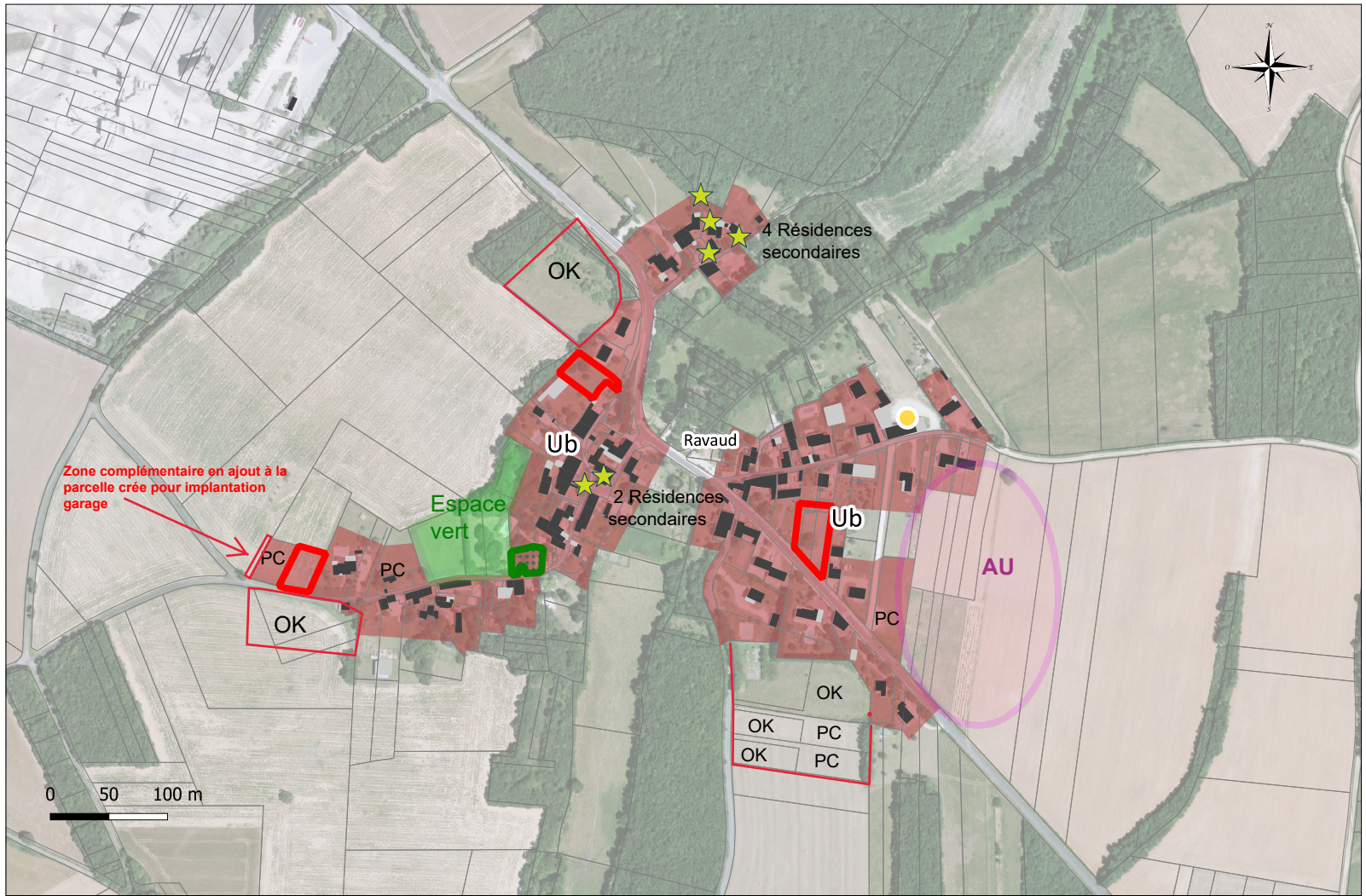

Commentaires des élus

Légende

- Bati_agricole
- Bâtiment vacant à confirmer
- Enveloppe urbaine
- Limites des communes

Qualification des dents creuses

- Espace vert
- Dent creuse à qualifier